

## PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL (Procédure dématérialisée depuis le 11/09/2017)

---

### ➤ RÈGLES GENERALES :

\*\*\* Être titulaire d'un permis de conduire français en cours de validité.

\*\*\* Le permis de conduire international n'est pas obligatoire pour circuler dans les pays de l'Union Européenne et de l'Espace Économique Européen.

En revanche, pour tous les autres pays, il est conseillé de se renseigner auprès du consulat du lieu de destination pour savoir si le permis international est obligatoire ou conseillé.

\*\*\* Le permis de conduire international est la traduction du permis de conduire national et permet donc de conduire, à l'étranger, la même catégorie de véhicules que celle qui est mentionnée sur le permis national du demandeur.

### ➤ PROCÉDURE PAR TELESERVICE :

1. J'effectue une Pré-demande en ligne via le site de l'ANTS [Site Permis de conduire \(ants.gouv.fr\)](https://ants.gouv.fr).

2. J'aurais besoin des pièces justificatives (photographiées ou numérisées) suivantes :

- Permis de conduire;

- Justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ...);

- Justificatif de domicile (facture de fournisseurs d'électricité, d'eau, de téléphone ...);

- Si je ne possède pas la nationalité française mais suis ressortissant de l'Union Européenne, de la Suisse ou de Monaco : justificatif de résidence normale en France à la date de la demande (au moins 185 jours avec attaches personnelles et/ou professionnelles);

- Si je ne suis ni français ni ressortissant de l'Union Européenne, de la Suisse ou de Monaco : justificatif de la régularité du séjour en France (passeport avec vignette OFII, carte de séjour temporaire, carte de résident, titre pluri annuel ...);

3. Une fois la pré-demande effectuée, j'envoie :

- L'attestation de dépôt de demande en ligne

- Une photo

- Une enveloppe préaffranchie tarif lettre suivie 50 g format "prêt à poster", libellée à vos nom, prénom et à l'adresse d'envoi souhaitée (les recommandés ne sont pas acceptés)

À l'adresse suivante :

**CERT PCI**

**CS 20001**

**50653 CHERBOURG EN COTENTIN Cedex**

4. Je reçois par courrier mon permis international dans l'enveloppe préaffranchie fournie.

### ➤ Les mairies ne sont plus compétentes pour traiter les dossiers de demande de Permis International.